

ANNEXE 1

PROCÈS VERBAL DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET MÉMOIRE EN RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

TRAITEMENT DES OBSERVATIONS RECUEILLIES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE .

Version définitive du 23 mars 2024

Pour le traitement,
la rédaction des observations
et les commentaires



Le CE
M. GOIN

Pour les réponses aux observations
du public



La CUCM
Y. LEUREAUD

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

1 Synthèse des événements survenus pendant l'enquête

Nombre de visiteurs reçus en permanences	Registre Correspondances ou Mails remis/adressés au CE	Nombre d'événements constatés	Nombre d'observations recueillies (registre et courriers)	Observations nécessitant une réponse du MO	Observations ne nécessitant pas de réponses du MO
7	8	15	10	3	7

2 Recueil, et classement des observations par thèmes

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6	Catégorie 7	
Contestations sur le projet d'aménagement de la place SCHNEIDER	Contestations Sur le projet de déclassement de la voirie communale	Observations relatives à la qualité de la circulation routière	Observations relatives à la qualité au stationnement	Observations relatives au dossier d'enquête	Commentaires sur le projet de déclassement de la rue Sembat	observations hors champs de l'enquête	TOTAL observations nécessitant un traitement au niveau du procès verbal
0	0	1	2	0	6	1	10

Soit **10** observations émanant de **15** personnes

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 1	Catégorie : 6
Observation de Mr : Richard MARMORA	
<i>« Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la rue Marcel SEMBAT, j'apporte mon soutien à ce projet qui permet à la fois de moderniser la place Schneider tout en prenant en compte les enjeux écologiques si importants aujourd'hui ».</i>	
Commentaires du CE à l'intention du MO sur l'observation :	
Avis favorable au déclassement partiel de la rue Marcel Sembat.	
Cette observation ne nécessite pas de réponse du MO	
Réponse du maître d'ouvrage :	
Commentaires du CE sur la réponse du MO	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 2	Catégorie : 6
Observation de Mme : Carole M.	
<i>« Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la rue Marcel SEMBAT, j'apporte mon soutien à ce projet. J'ai assisté à plusieurs concertations et je trouve ce projet équilibré entre modernisation de l'espace public et prise en compte de l'enjeu écologique dans l'aménagement des espaces verts et la gestion de l'eau. Il s'agit également de partager ce lieu emblématique entre voitures, piétons, et vélos. »</i>	
Commentaires du CE sur l'observation :	
Avis favorable au déclassement partiel de la rue Marcel Sembat.	
Cette observation ne nécessite pas de réponse du MO	
Réponse du maître d'ouvrage :	
Commentaires du CE sur la réponse du MO	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 4	Catégorie 3
<p>Observation de Mr: ANDRÉ Jean Claude 47 rue Pesselière 71670 Le BREUIL 06 66 56 29 46</p> <p><i>Mr ANDRE (Architecte retraité) déclare approuver le projet de déclassement de la rue SEMBAT en vue de son intégration dans le projet d'aménagement de la place Schneider.</i></p> <p><i>Mr ANDRE souhaite cependant signaler à l'attention du maître d'ouvrage que le nouveau plan de circulation qui en découle , tel qu'il est présenté dans le dossier technique de présentation du projet, est difficile à comprendre pour les personnes non initiées. Il pense donc qu'il serait important pour le maître d'ouvrage de réfléchir à une nouvelle présentation de ce document.</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation :</p> <p>Mr André émet un avis favorable au projet.</p> <p>Pour ce qui concerne l'observation de Mr André relative au plan de circulation, je la considère comme intéressante .</p> <p>En effet, la pertinence et le niveau de compréhension du nouveau plan de circulation, peut conditionner, en partie le niveau d'acceptabilité du projet global d'aménagement de la place Schneider.</p> <p>Ce plan, conçu dans un graphisme et un format pertinents, pourrait faire l'objet d'un affichage grand format place Schneider pendant la durée des travaux tout en étant repris dans les supports de communication de la CUCM au moment opportun.</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p> <p><i>Un plan de circulation, à l'échelle du quartier, indiquant le nom des rues et les sens de circulation sera présenté prochainement par voie de presse et numérique.</i></p> <p><i>Cette présentation précédera les travaux de mise en double sens de la rue des moineaux et de la réorganisation des espaces de stationnement prévus dès cet été.</i></p> <p><i>Par ailleurs, un affichage en grand format, sera installé place Schneider pendant la durée des travaux (automne 2024-automne 2025).</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p> <p><i>La réponse du Mo est en adéquation avec la question posée par Mr André.</i></p>	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 5	Catégorie 6
<p>Observation de Mr et Mme LEQUIN</p> <p><i>Mr et Mme LEQUIN après avoir participé aux différentes réunions publiques donnent un avis favorable à ce projet.</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation :</p> <p>Avis favorable au déclassement partiel de la rue Marcel Sembat.</p> <p>Cette observation ne nécessite pas de réponse du MO</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p>	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 6	Catégorie 7
<p>Observation de Mme Danièle COSTE</p> <p><i>« En réponse à l'enquête, je trouve que cette future réalisation (aménagement de la place Schneider) est une belle continuité du parc de la verrerie. C'est une très belle réalisation.</i></p> <p><i>Par son côté piéton, cela va créer une place plus attractive pour la population du creusot.</i></p> <p><i>Le nouveau plan de circulation en découlant, plus le parking rue Sembat est une suite logique de cette réalisation.</i></p> <p><i>Bravo !! »</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation :</p> <p>Observation hors du champs de l'enquête relative au déclassement de la rue Sembat et qui concerne essentiellement le projet d'aménagement de la place Schneider, dont le déclassement de la rue Sembat est une composante.</p> <p>Le maître d'ouvrage devra cependant noter l'avis favorable au projet d'aménagement.</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p>	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 7	Catégorie 6
<p>Observation de la Famille Lionel VALETTE, 25 rue de Montaud , Tél : 06 76 72 45 68 4 personnes</p> <p><i>MR Valette s'est déplacé, avec sa famille espérant voir « une maquette » de la future place Schneider. Je lui explique que la présente enquête ne concerne que le déclassement de la rue SEMBAT.</i></p> <p><i>A défaut de maquette je lui montre les plans du dossier relatif au déclassement de la rue Sembat dont le fond de plan donne une idée de ce que sera la place. Il déclare trouver ce projet intéressant.</i></p> <p><i>MR Vallet approuve le projet de déclassement partiel de la rue Sembat et le nouveau plan de circulation qui en découle.</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation :</p> <p>L'avis de Mr Valette sur le projet de déclassement de la rue Sembat est favorable.</p> <p>Cette observation ne nécessite pas de réponse du MO</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p>	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 8	Catégorie 4
<p>Observation de Mme Nicole GOUAILLE. 8 rus du puits des moineaux</p> <p><i>Mme GOUAILLE se pose la question de savoir comment va se passer pour la circulation des cars de tourisme et leur stationnement dans le quartier, ainsi que la dépose éventuelle des touristes ?</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation :</p> <p>Le dossier technique mis à disposition du public et qui comporte , en pièce 6, le schéma de circulation après aménagement de la place Schneider répond en partie à la question de Mme GOUAILLE.</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p> <p><i>La dépose des touristes et le stationnement des cars les transportant, seront organisés via les emplacements dédiés, situés rue Jean Jaurès face au château de la verrerie</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p> <p><i>La réponse du Mo est en adéquation avec la question posée par Mme GOUAILLE.</i></p>	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 9	Catégorie 6
<p>Observation de Mr Albert BOUDOT 12 rue Prudhon</p> <p><i>« Suite à l'enquête publique relative au déclassement de la rue Marcel SEMBAT et de l'aménagement de la place Schneider, j'approuve sans réserve ce projet. Le CREUSOT dispose de parkings gratuits sur tout son territoire, ce qui constitue, en France, une exception, il convenait de réaliser ce qui deviendra la première place attractive de cette ville».</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation :</p> <p>Avis favorable au déclassement partiel de la rue Marcel Sembat.</p> <p>Cette observation ne nécessite pas de réponse du MO</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p>	

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE DÉCLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE PLACE SCHNEIDER AU
CREUSOT

Observation N° 10	Catégorie 4
<p>Observation de Mr et Mme JEUNE, 10 rue des castors Le CREUSOT</p> <p><i>« Les 62 places de la future Place Schneider et les 69 places rue marcel Sembat, doivent communiquer dans le nouveau plan de stationnement pour compenser les 143 places actuelles. Les 62 places de stationnement de la Place Schneider pourraient être majorées de 13 places pour arriver à 75 places en réduisant les nouveaux espaces verts, car nous avons 28 hectares de verdure en bordure du parking ».</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur l'observation : Cette observation nécessite une réponse du MO.</p>	
<p>Réponse du maître d'ouvrage :</p> <p><i>Pour rappel, le projet d'aménagement de la place Schneider est issu de la concertation citoyenne, engagée auprès de la population. Lors des différents échanges avec le public, le thème et de l'apaisement de la vitesse automobile, est régulièrement revenu. Le projet d'aménagement a donc été conçu dans ce sens et empêchera toute communication automobile entre la rue Sembat et la place Concernant la question des places supplémentaires, plutôt que de réduire les espaces verts prévus sur l'espace public, de nouvelles places de stationnement seront organisées en épi, le long de la rue Sembat.</i></p>	
<p>Commentaires du CE sur la réponse du MO</p> <p><i>La réponse du Mo est en adéquation avec la question posée par Mr et Mme JEUNE</i></p>	